

Réunion VRD / Associations Vélo

21/10/2020

COMPTE RENDU

Présents

RIFFARD Jany - Valence Romans Déplacements – Vice-Présidente
MEALLIER Pauline – Valence Romans Déplacements – Responsable de Pôle
SCHERRER Emilie – Valence Romans Déplacements – Chargée de Projets
DESCATOIRE Sébastien – Valence Romans Déplacements – Chargé de Projets

MARTIN Nicolas – Roulons en ville à vélo - Président
ARNAUD Jean Claude – Roulons en ville à vélo
DEVIS Bernard - Roulons en ville à vélo

ORIOLEL Elizabeth - À Pincés et à Vélo

Excusés

PEYRARD Marylène - Valence Romans Déplacements – Présidente
MICHELON Julien - Valence Romans Déplacements – Directeur

Dans la continuité des rencontres tenues depuis 2017, cette séance a pour objet d'échanger avec les représentants des associations Roulons en Ville à Vélo (REVV) et A Pincés et à Vélo (APAV) sur différents sujets relatifs à la politique cyclable du syndicat.

Plan vélo 2025

Valence-Romans Déplacements (VRD) travaille actuellement sur son Plan Vélo 2025 avec deux volets : services et aménagements.

Pour le volet service, il s'agira d'un plan de déploiement des Vélobox et stations Libélo. Une enquête auprès des usagers va être menée d'ici la fin de l'année, ainsi qu'un recueil des besoins des communes.

Dans le cadre des axes prioritaires définis dans le PDU de VRD, une étude est en cours avec le bureau d'étude Inddigo sur le volet aménagements. Un document de travail est présenté aux associations, qui font les retours suivants.

- Dans l'ensemble, il est souligné la dangerosité des bandes multifonctionnelles sur les routes départementales. VRD indique que le département de la Drome travaille actuellement ce sujet, un retour sur les solutions possibles est attendu dans les prochaines semaines.
- Axe Valence-Chabeuil : REVV transmettra à VRD le retour d'expérience illustré et les propositions d'un usager quotidien de cet axe.
- Axe Valence - Romans-sur-Isère : Suite au questionnement de REVV, VRD indique qu'un itinéraire passant par le quartier de la Belle Meunière est étudié. REVV demande qu'une attention particulière soit apportée aux aménagements pouvant ralentir la vitesse du trafic automobile.
- Axe Saint-Péray – Valence : REVV indique que plusieurs salariés souhaitent mettre en place un vélo-bus à destination de la zone d'activités Rovaltain. VRD pourra communiquer auprès des entreprises de la zone afin de faire connaître cette initiative.
- Axe Romans – Génissieux : APAV interroge VRD concernant le nouveau giratoire à venir devant l'Hôpital de Romans et les aménagements cyclables prévus. VRD se rapprochera du Département de la Drôme afin d'avoir des informations complémentaires.

Les itinéraires présentés sont en cours d'expertise par VRD et seront soumis aux communes lors d'un comité technique début novembre.

VRD indique que les associations peuvent faire des retours complémentaires jusqu'au 10 novembre.

Charte des aménagements cyclables et piétons

VRD présente aux associations la nouvelle charte des aménagements cyclables et piétons, disponible en ligne sur le site de VRD (<https://storage.googleapis.com/is-wp-46-prod/uploads-prod/2020/09/62d7f2d9-vrd-cac-sept-2020-vf.pdf>). Elle a été envoyée à toutes les communes par courriel. Ce document se veut évolutif en fonction de l'actualité et des nouvelles réglementations. Une prochaine mise à jour sera faite début 2021, d'ici la fin de l'année les associations peuvent transmettre leurs remarques.

Stationnement vélo

VRD indique que de nouvelles VéloBox ont été déployées récemment (Manouchian, Soyons, Beaumont, Chabeuil ...), 166 places sont désormais disponibles. La nouvelle consigne de Valence TGV (20 places) sera installée cette semaine.

REEV interroge VRD pour savoir si le nombre de place proposé en gare est suffisant. VRD indique travailler avec la Direction générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer (DGITM) en lien avec la SNCF sur ce sujet. Effectivement, après une première analyse

rapide au regard de la fréquentation des gares du territoire, l'offre en stationnement semble sous dimensionnée.

Bien qu'il existe des VéloBox, REVV souligne un manque de stationnement vélo sécurisé dans l'hyper centre-ville de Valence. VRD indique que des réflexions sont en cours pour l'utilisation d'un local commercial inutilisé à cet effet.

Les associations soulignent également le manque de solution de stationnement ponctuel dans le cas d'événements (festival de cinéma, forums ...) avec une problématique constatée de stationnement sauvage. VRD étudie la possibilité de proposer un système d'attache temporaire qu'il serait possible de prêter.

REVV indique mener un travail de sécurisation des stationnements vélos auprès des grandes surfaces, en demandant le remplacement des équipements obsolètes (type « pince-roue ») par des appuis. L'enseigne Boulanger, implantée sur le plateau de Couleurs, a déjà répondu positivement.

VRD rappelle que le syndicat ne finance pas des équipements sur domaine privé mais transmettra les coordonnées de son fournisseur à REVV pour achat par les surfaces commerciales.

VRD transmet également la fiche de conseil technique pour l'implantation des appuis.

Comptages vélo

VRD informe les associations que 13 points de comptage sont actuellement installés sur le territoire (dispositif de boucles sur la chaussée). 3 totems compteurs vont également être déployés (deux sur le pont Mistral et un à Romans). Un bilan sera dressé après une année d'utilisation.

Actions de sensibilisation

Au regard de la crise sanitaire, VRD indique que les opérations ont été moins nombreuses cette année. Plusieurs actions de sensibilisation ont cependant eu lieu dans le cadre du Challenge Mobilité (campagne de marquage, prêt de vélo ...). Les Plans Vélo édités par VRD ont également été mis à jour et réimprimés.

Les associations soulignent l'importance de la sécurité des jeunes à vélo, d'autant plus que la pratique semble de plus en plus fréquente.

Un point noir a notamment été identifié avenue de Chabeuil (Valence), avec une dépose intempestive des élèves sur la voie de circulation, le long de la bande cyclable, augmentant les risques d'accident de type « emportierage ».

En plus du dispositif « Savoir rouler à vélo » et des actions effectuées par la police municipale, les associations indiquent que la sensibilisation du public jeune est nécessaire mais qu'elles n'ont pas les moyens humains pour le faire.

VRD indique mener une réflexion sur ce sujet, en lien avec l'association travaillant sur la sécurité dans les bus.

Sur le volet salarié, VRD indique que près d'une quarantaine d'établissements ont signé une convention.

L'association REVV a été sollicité deux fois pour du marquage vélo en 2020. Pour rappel, une action de marquage peut être pris en charge par VRD pour un établissement ayant signé une convention plan mobilité.

REVV indique que des actions de sensibilisation à la sécurité sont à réfléchir en entreprise. VRD travaille sur ce volet dans le cadre des plans mobilité.

Les sujets à l'ordre du jour ayant été abordés, il est indiqué qu'une nouvelle réunion sera organisée au premier trimestre 2021.